



Allocution de

Didier Berberat
Président du
Conseil de l'Université

à l'occasion du

DIES ACADEMICUS

Samedi 1^{er} novembre 2025

Neuchâtel

Madame la Présidente du Conseil d'Etat,

Monsieur le Vice-Président du Conseil d'Etat,

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires fédéraux,

Mesdames et Messieurs les député-e-s,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des communes et des autorités judiciaires,

Monsieur le Recteur, Madame la Vice-Rectrice, Messieurs les Vice-Recteurs,

Madame la Rectrice désignée,

Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté universitaire et de la Fondation pour l'Université,

Mesdames et Messieurs les représentantes et représentants des autorités universitaires et des Hautes écoles.

Mesdames et Messieurs les Docteur-e-s honoris causa,

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Chers amis de l'Université,

L'Art de transmettre, voilà la figure imposée sur laquelle les oratrices et les orateurs de ce Dies Academicus 2025 vont tenter de disserter ce matin.

Comme le précisent les documents liés au présent Dies : « Préserver la connaissance, la faire progresser et la transmettre : telles sont les missions que l'on attend de l'Université, depuis qu'elle est apparue à Bologne au 11^e siècle jusqu'à aujourd'hui ». L'Art de transmettre est un acte profondément humain, un pont entre les esprits et les générations. Transmettre, c'est éveiller la curiosité, susciter le

désir d'apprendre, de développer ses connaissances et de comprendre. C'est donc un héritage à préserver et à transmettre.

En matière de transmission, le début de l'exercice est relativement aisé puisque, dans 3 mois, jour pour jour, le Rectorat actuel transmettra, avec, j'en suis sûr, un Art consommé, le témoin à un nouveau Rectorat et à une nouvelle Rectrice, Mme Deniz Gyger Gaspoz que je félicite de sa nomination par le Conseil d'Etat et que je salue en particulier. Celles et ceux qui auraient manqué un épisode peuvent se demander, à juste titre, pourquoi, lors du Dies de l'an passé, on a déjà rendu un hommage appuyé au recteur Stoffel et à son équipe rectorale, le Recteur en a d'ailleurs déjà parlé. Des personnes mal intentionnées, adeptes des fake news et complotistes, heureusement absentes de cette salle, mais qui existent néanmoins par le Monde, prétendront que le Rectorat apprécie tellement les honneurs qu'il a tout fait pour prolonger son mandat et faire un tour supplémentaire, afin d'être honoré et acclamé une nouvelle fois. Il n'en est rien et je confirme donc la version du Recteur. Vous l'avez appris, le choix d'une nouvelle Rectrice ou d'un nouveau Recteur n'a, de loin, pas été un long fleuve tranquille. La procédure, qui a duré un an, a finalement connu une fin heureuse en juillet. Ainsi, dès le 1er février prochain, Madame Gyger Gaspoz et une équipe rectorale actuellement en voie de constitution, assumeront cette lourde responsabilité, pleine de défis et de projets.

Permettez-moi d'adresser tout d'abord ma gratitude à mes collègues du Conseil de l'Université et à la Commission de sélection qui sont tous restés énormément engagés dans cette longue procédure, à rebondissement, afin de proposer un choix au Conseil d'Etat. Cette prolongation me donne toutefois l'opportunité, au nom du Conseil de l'Université, de remercier le Recteur, la Vice-Rectrice et les Vice-Recteurs de leur engagement sans faille pour développer et faire rayonner notre Université. Les observatrices et observateurs avertis, et là il y en a beaucoup ce matin, auront constaté que la présidence du Conseil de l'Université ne prend la parole qu'une année sur deux.

En 2024, je n'ai donc pas eu l'occasion de faire part de la très vive reconnaissance du Conseil de l'Université au Recteur et à l'ensemble du Rectorat qui ont traversé durant 9 ans, M. Stoffel l'a déjà signalé, plusieurs tempêtes, voire des ouragans, tenant fermement la barre en se réinventant continuellement pour faire face, jour après jour, à une avalanche de problèmes que personne n'aurait imaginés. Durant ces périodes très agitées et celles heureusement plus calmes, nos rapports ont toujours été marqués par une confiance réciproque et un dialogue permanent, ce qui est précieux à l'époque actuelle. La mission a donc été accomplie d'une manière exemplaire et j'adresse toute ma gratitude au Rectorat d'avoir accepté de prolonger son mandat d'un semestre afin de transmettre le témoin de la manière la plus harmonieuse possible, sans vide institutionnel. Encore un très grand merci.

Cette intervention me donne également l'occasion de souhaiter la bienvenue à la Rectrice désignée que nous avons déjà rencontrée à plusieurs reprises avec le Recteur actuel. Je suis persuadé qu'elle mettra tout en œuvre, avec sa future équipe rectorale, pour continuer à renforcer l'attractivité et l'offre de formation de notre Université dans un monde en continue mutation. Je suis également convaincu que la collaboration entre le futur Rectorat et le futur Conseil de l'Université sera aussi constructive qu'actuellement, dans l'intérêt de notre institution pour laquelle nous devons tous tirer à la même corde et dans la même direction, bien entendu !

Il m'arrive de relire la loi sur l'Université, dont l'acronyme est la LUNE, ce qui est, pour moi et à chaque fois, un rare bonheur.... Mais j'en ai d'autres rassurez-vous ! Dans ce texte, les missions fondamentales de notre Alma Mater sont notamment de transmettre des connaissances, de favoriser l'éveil de l'esprit critique, par ailleurs déjà bien présent parmi les lycéennes et lycéens qui entrent à l'Université, et de contribuer à l'élargissement des connaissances et à leur mise en valeur au sein de la Société. La LUNE garantit également la liberté de l'enseignement et de la recherche et prescrit que l'UniNE doit accomplir ses missions dans le respect des principes déontologiques, scientifiques et éthiques fondamentaux. Enfin, l'égalité entre les genres doit être garantie et la dimension de la diversité chez les êtres humains doit être prise en compte. Pourquoi ce rappel au texte légal, qui peut sembler superfétatoire ? Simplement parce que dans notre système politique cantonal et fédéral, nous avons le privilège de pouvoir transmettre des connaissances et des valeurs et effectuer des recherches sans tabous, en étant ouvert sur le Monde. En Suisse, il n'y a pas d'interdictions étatiques, ni de pénalités budgétaires et aucune censure, parce que la recherche et l'enseignement déplairaient au Pouvoir en place. De même, nos Autorités n'interviennent pas quant au choix des ouvrages proposés par les bibliothèques.

Soyons conscients et reconnaissants de notre chance. Dans un Etat d'outre-Atlantique, qui se proclame encore grand pays de la Liberté, il suffit d'enseigner ou d'effectuer des recherches sur des mots-clés tels que la diversité, les inégalités, le genre, l'environnement, le climat ou encore les minorités pour se voir refuser un financement étatique et connaître une série impressionnante de problèmes et de pressions en tout genre. La censure a remplacé la liberté. La science et l'expertise ont cédé le pas à l'idéologie et à la désinformation. Malheureusement, les exemples de régimes populistes, illibéraux et autoritaires se multiplient dans un monde de plus en plus instable. Nous devons rester vigilants, car rien n'est jamais acquis, ce d'autant plus que moins de 15% de la population mondiale vit dans une démocratie, pour ne citer que les statistiques les plus optimistes !

Notre Université, qui est bien plus qu'un lieu d'apprentissage, mais un laboratoire d'idées et un creuset d'innovation, est et doit donc rester un espace de Liberté intellectuelle. Nous devons cultiver cette ouverture et intensifier nos collaborations, notamment en matière de recherche et de mobilité. On peut citer Erasmus+ et Horizon Europe qui permettent des échanges notamment avec les pays qui nous entourent et qui, jusqu'à présent, partagent des valeurs communes avec nous, même si elles deviennent malheureusement de plus en plus contestées au niveau de leur politique intérieure. Il est donc impératif de lutter contre les tentatives de certains milieux qui veulent nous isoler encore plus de l'Europe et du Monde en estimant que la Suisse est assez puissante et attractive pour vivre heureuse en autarcie.

La fermeture et l'isolement sont des valeurs totalement contraires à la mission de nos Universités, qui doivent s'ouvrir sur la Société, l'Economie et sur d'autres civilisations. Le repli sur soi est une tentation. Mais c'est aussi une garantie de déclin. Le savoir ne s'épanouit que dans l'ouverture, le dialogue et la confrontation des idées. L'Art de transmettre, c'est aussi transmettre foi en l'avenir. Au nom du Conseil de l'Université je tiens à adresser mes vifs remerciements aux autorités cantonales, en premier lieu au Conseil d'Etat, représenté ce matin par sa Présidente, Madame Graf, et son vice-Président Monsieur Mairy, qui était conscient de la nécessité d'édifier un nouveau bâtiment, prénommé Univers, ce qui cadre bien avec notre vocation et avec la LUNE ! L'Exécutif cantonal a ensuite su convaincre le Grand Conseil qui, dans sa quasi-unanimité, a accepté d'investir près de 100 millions de francs, avec une aide substantielle et bienvenue de notre banque cantonale. Ils ont toute notre reconnaissance.



Quelle belle preuve de confiance et d'attachement de la part de nos autorités cantonales ! Malgré des contextes budgétaires que nous savons difficiles, elles ont toujours cru en l'avenir de notre Université et le démontrent en transmettant aux générations futures un outil supplémentaire de savoir scientifique et en renforçant, par conséquent, le campus d'UniNE. L'Université de Neuchâtel est à taille humaine et se porte bien. Certes, tout est perfectible, mais il convient de relever que le Rectorat va transmettre à son successeur une institution de formation qui a réussi brillamment son accréditation et qui a créé ou développé de nombreuses nouvelles formations, cela a déjà été mentionné et il est bon de le rappeler.

Bien sûr, certains défis attendent notre Université, notamment au niveau financier avec des menaces de baisse de subventions au niveau fédéral. C'est en restant tous unis, Autorités cantonales, communauté universitaire, Rectorat et organes de l'Université, que nous parviendrons à faire preuve de créativité et à continuer à développer notre Alma Mater. Je suis persuadé que vous toutes et tous, qui êtes présent-e-s dans cette aula ce matin allez œuvrer dans ce sens. Il en va de l'avenir de notre Université, qui n'est pas une entité hors sol mais qui vit dans un écosystème.

Je vous remercie de votre attention.